

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**Séance du 21 février 2024**

**OBJET :**

**Demande d'aide au fonctionnement sur projet  
à la Caisse d'Allocations Familiales**

**Rapporteur : Mme CADET  
Délibération n°5**

**EXPOSÉ DES MOTIFS**

Un Espace de Vie Sociale (EVS) est un lieu de proximité, géré par une association qui développe des actions collectives permettant de renforcer les liens sociaux et familiaux et visant à favoriser la vie collective. Les objectifs portent sur la socialisation des personnes pour lutter contre l'isolement, le développement de la cohésion sociale (« mieux vivre ensemble »), et le développement de la citoyenneté de proximité.

La Municipalité, par le biais de son CCAS, projette la création d'un Espace de Vie Sociale à l'horizon du début de l'année 2025. La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) incite et soutient la commune pour la mise en place de ce projet depuis la fin du précédent mandat. L'annonce de la reconduction du quartier de Mouzimpré en quartier prioritaire politique de la ville 2024-2030 a permis de relancer plus sûrement la démarche. Le périmètre retenu est bien évidemment celui de Mouzimpré mais celui-ci est également étendu à l'ensemble du territoire communal.

Pour aider le CCAS dans toute la démarche de préfiguration de cet EVS, la CAF a proposé un accompagnement méthodologique de la part de la Fédération des Centres Sociaux, aguerrie à ce genre de mission structurante. La proposition vise un appui à la construction des différentes étapes d'élaboration du projet social et une acculturation des différents acteurs du projet. La démarche d'accompagnement est calibrée en tenant compte des ressources déjà existantes et celles à venir, déployées par le CCAS dans le cadre de la préfiguration EVS.

Pour rappel, le Conseil d'Administration du CCAS a notamment délibéré le 18 décembre 2023 pour le recrutement d'un chargé de projet EVS.

Dans ce cadre, en étroite collaboration avec la CAF, des fonds spécifiques à la préfiguration de notre projet d'EVS peuvent être sollicités.

Ainsi, une subvention à hauteur de 80 % de la mission d'ingénierie assurée par la Fédération des Centres Sociaux est demandée, soit 12 569,60 €, ainsi qu'une aide de 5 000 € pour le poste de chargé de projet.

## **PROPOSITIONS**

Il est proposé à l'assemblée délibérante :

- de solliciter une subvention à hauteur de 17 569,60 € auprès de la CAF de Meurthe-et-Moselle
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces s'y rattachant.

## **DELIBÉRATION**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 27 février 2024.

**Pour extrait,**

 **Le Président,**  
  
**Michel BREUILLE**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉUNION DU MERCREDI 21 FEVRIER 2024**

**SOUS LA PRÉSIDENTE DE  
M. Michel BREUILLE - PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	11
Nombre de votants	13

**PRÉSENTS :**

Mmes Nadine CADET, Marie LOZINGUEZ, Elise DROUVILLE, Annette FRANCISCO et Françoise VIRIOT.

MM. Jacques THOUVENIN, Gabriel HOFFER, Christophe CHEVARDÉ, Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

**POUVOIRS :**

Mme Catherine CHOPIN-RENAULD à M. Christophe CHEVARDÉ  
Mme Janine MARCHAL à Mme Nadine CADET

**EXCUSÉES :**

Mmes Evelyne DEVOUGE, Geneviève BENJAMIN, Marie-France METZELARD et Claudine ROBERT

**Pour extrait,**

**Le Président,**  
  
**Michel BREUILLE**

